



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

OBSERVATION RÉGIONALE DE LA MÉTHANISATION EN RÉGION GRAND EST

SYNTHÈSE DÉPARTEMENT DE L'AUBE
ÉDITION 2021



1. LES INSTALLATIONS DE MÉTHANISATION DANS L'AUBE

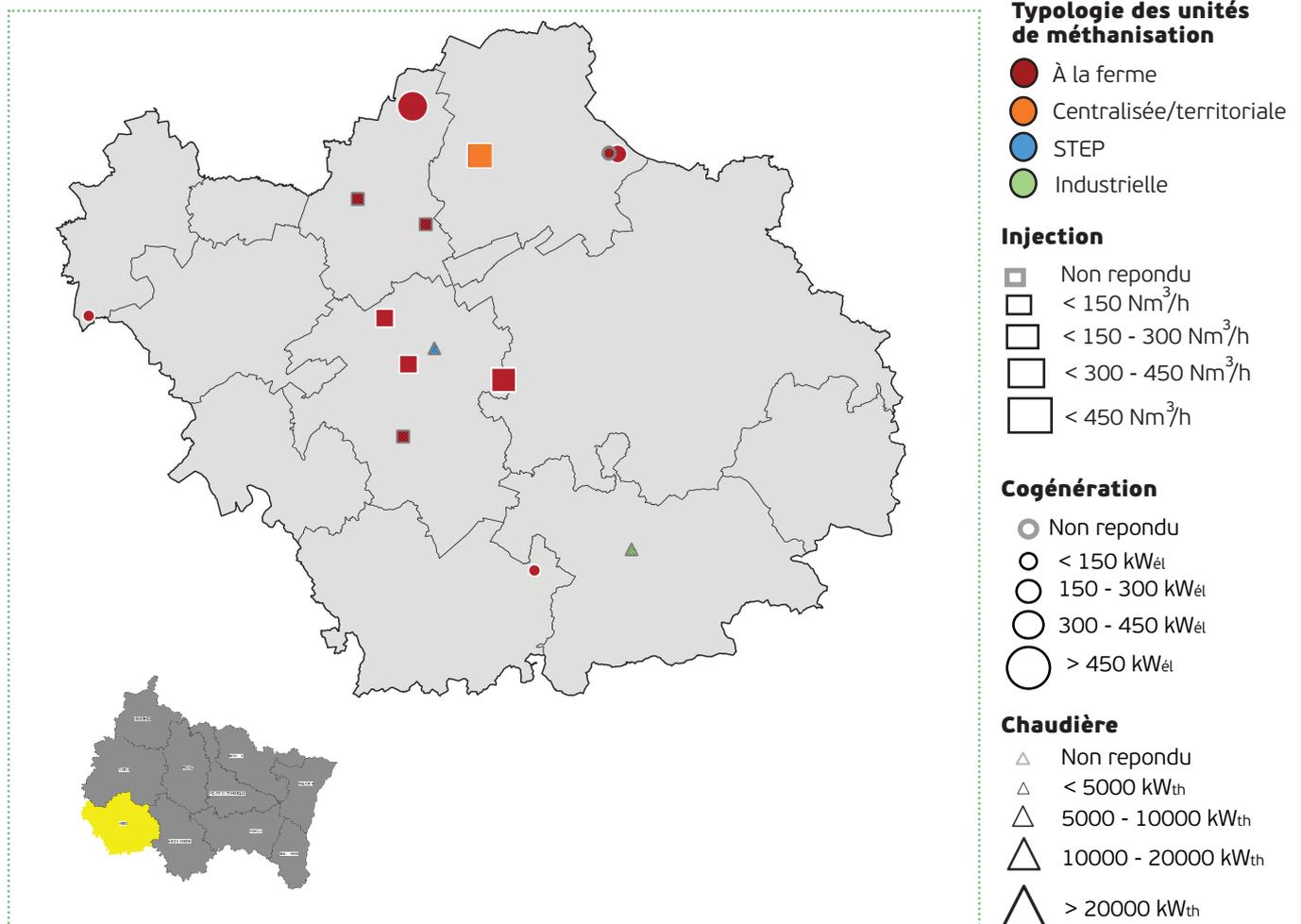
On recense dans l'Aube 13 unités de méthanisation dont 8 ayant répondu à l'enquête. Parmi elles :

Cogénération*	Injection	Chaudière	Total
4	4	0	8

* Le biogaz produit par cogénération est destiné à la production d'électricité et de chaleur

La majorité sont des installations à la ferme (7 réponses). On recense également une unité de méthanisation centralisée / territoriale.

La carte ci-dessous présente l'ensemble des unités de méthanisation du département y compris celles n'ayant pas répondu à l'enquête :



□ Limites EPCI de collecte □ Limites département

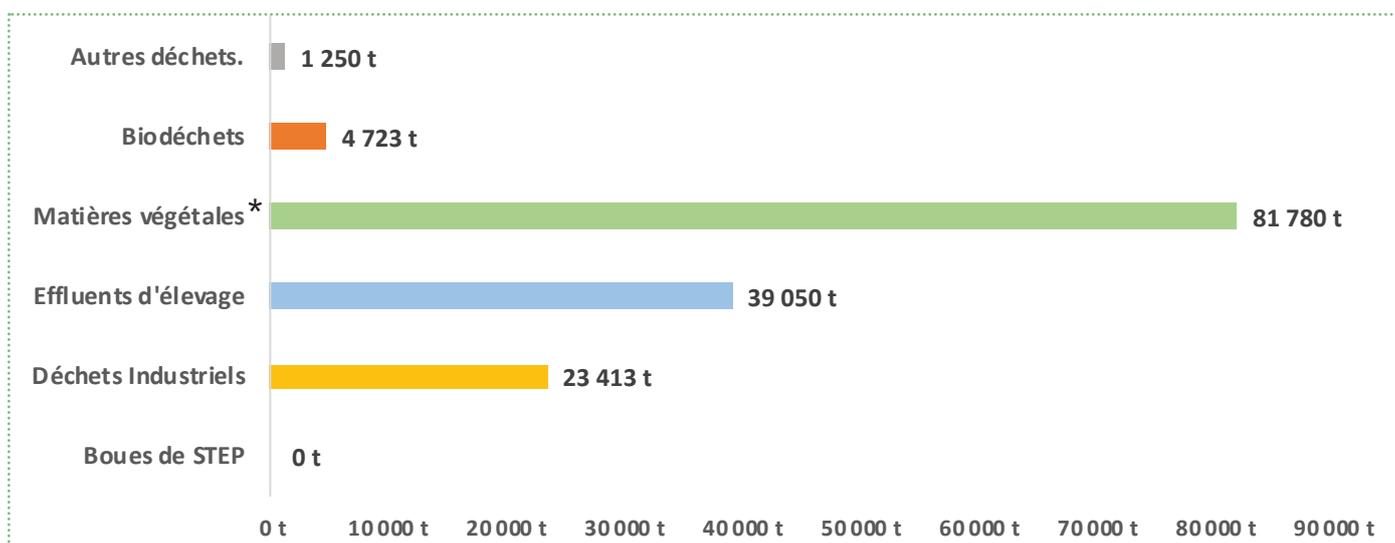
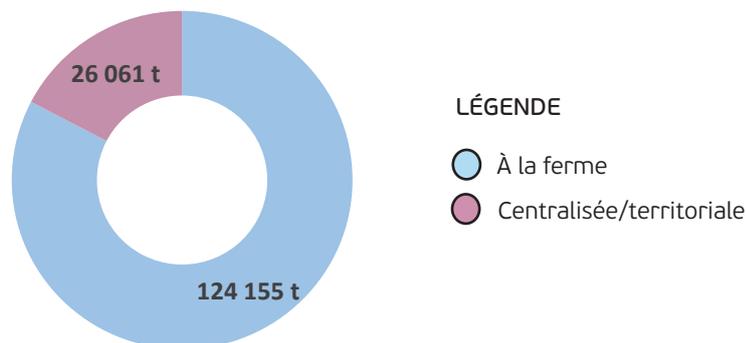
Source : SEAMETHA, 2020
Réalisation S3d Ingénierie, 2021

2. DÉCHETS TRAITÉS ET DIGESTAT BRUT PRODUIT PAR MÉTHANISATION DANS L'AUBE

Plus de **150 000 t** de déchets organiques sont valorisés par méthanisation dans le département, dont **83%** dans les installations à la ferme.

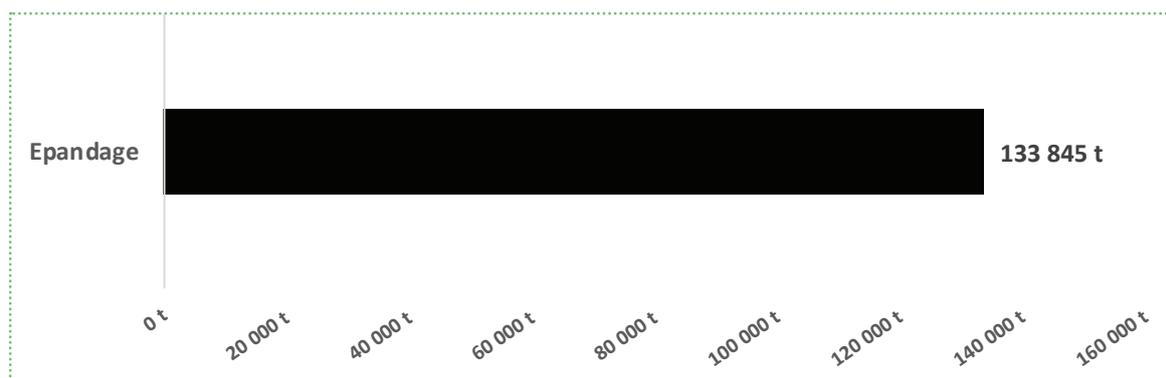
Pour les unités à la ferme et centralisées, **54%** en moyenne des intrants sont des matières végétales, et **26%** sont des effluents d'élevage.

Les cultures principales représentent **4,1%** des gisements utilisés dans les installations à la ferme, et les cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) **28%**.



★ Répartition des tonnages d'intrant par catégorie

La totalité du digestat des installations de méthanisation dans l'Aube est valorisée par épandage.



★ Répartition des tonnages de digestat par type de traitement

Remarque : L'enquête n'a pas toujours permis de bien caractériser les modes de traitement et de valorisation : les tonnages indiqués peuvent être sous forme de digestat brut ou après post-traitement, et certains sites ont dû être exclus du traitement des données sur la valorisation du digestat

* Il s'agit de cultures intermédiaires et principales, des résidus cultures et de déchets verts

3. VALORISATION DU BIOGAZ

COGENERATION

4 sites enquêtés

ELECTRICITÉ

7 GWh_{él} injectés en 2020.
 Puissance moyenne installée : **245 kW_{él}**
 Temps de fonctionnement moteur entre **67% et 96%**
 Pourcentage moyen de capacité moteur : **81%**

CHALEUR

1 GWh_{th} de chaleur valorisée en 2020
64% de chaleur valorisée par rapport à l'énergie thermique produite (hors autoconsommation)

Types de valorisation (hors autoconsommation)
Bâtiments administratifs, agricoles et maisons, séchoirs, serres, process biodéchets, évapoconcentration

387 GWh_{él}
au régional

INJECTION

4 sites enquêtés

BIOMÉTHANE

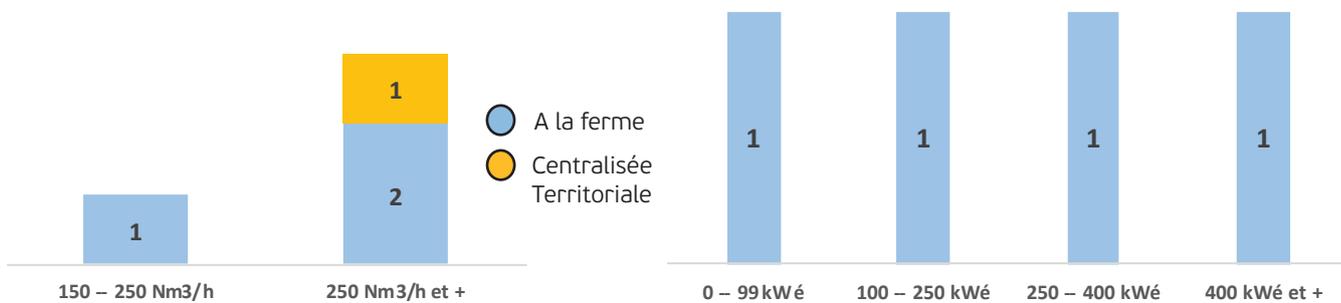
74 GWh_{Pcs} injectés en 2020

Débit moyen d'injection **329 Nm³/h**

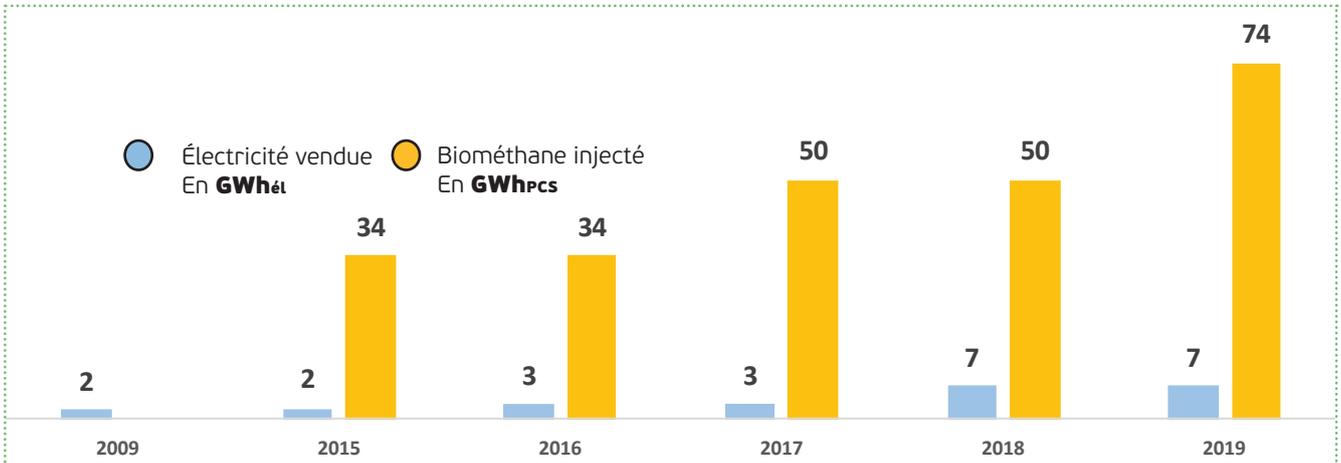
385 GWh_{Pcs}
au régional

Digesteur

Taux de méthane moyen dans le biogaz : 58%



★ Nombre de site par typologie d'installation et par tranche de puissance (cogénération) ou de débit (injection)



★ Estimation de la quantité d'énergie produite annuellement en fonction des années de mise en service et des données d'énergie produite de l'année 2020